

Avis de constitution

SOCIETE « YOHANN-IMPRIM CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « Y-I CI »

Siège BINGERVILLE NOUVELLE GARE, derrière la
boulangerie l'EPI D'OR, ilot 30 lot A, Lot A, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOHANN-IMPRIM CÔTE D'IVOIRE
» en abrégé « Y-I CI »

Objet : De réaliser tous types de travaux d'imprimerie,
de sérigraphie, de publicité,

de vente de fournitures de bureaux et scolaire,
vente de consommables

d'imprimerie, informatiques et bureautiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE NOUVELLE GARE, derrière la
boulangerie l'EPI D'OR, ilot 30 lot A, Lot A, Ilot 30

Dirigeant(s) Mlle BOUYE DJE LOU IRIE PHILOMEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08781 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70811/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

